

PLAN DE RELANCE

Peut mieux faire...

Le débat parlementaire sur le projet de loi de finances (PLF)2021 s'ouvre dans un contexte sanitaire, économique et social tendu qui laisse envisager de multiples ajustements.



L'UNSA, bien que soutenant la plupart des objectifs du plan de relance, a saisi l'occasion du débat parlementaire pour demander la mise en place de contreparties aux aides accordées aux entreprises, car elles bénéficient notamment de baisses d'impôts pérennes, sans ciblage.

L'UNSA demande un soutien plus important à la consommation des ménages, et prioritairement pour les plus défavorisés. Les allocataires des minima sociaux, les travailleurs aux plus basses rémunérations et en contrat précaire doivent absolument être soutenus financièrement, notamment par une augmentation des minima sociaux.

Au-delà des propositions sur le PLF et le plan de relance, lors des auditions auprès de députés, nous avons rappelé notre opposition à la réforme de l'assurance chômage et réitéré la demande d'abandon de cette réforme injuste. En effet, elle pénalisera davantage les plus précaires.

De plus, la dégradation des conditions de vie, notamment chez les jeunes, confirme la nécessité d'accélérer la mise en place du Service public de l'insertion et du RSA jeunes¹.

Focus sur quelques thématiques du PLF 2021

① Soutien aux demandeurs d'emploi

L'UNSA salue les nouveaux moyens alloués à Pôle emploi. Les 250 millions d'euros supplémentaires du plan de relance et l'augmentation des équipes de l'opérateur, avec un surcroît de 2150 emplois, sont positifs. Cependant, l'UNSA continue de s'inquiéter de la baisse de la subvention pour charge de service public (voir tableau), estimant que c'est à l'État principalement de financer le Service public de l'emploi. En outre, une revalorisation de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) au-delà de l'inflation est nécessaire afin d'appuyer financièrement les plus précaires et d'augmenter sensiblement leur pouvoir d'achat dans ce contexte sanitaire, économique et social difficile.

Subvention pour charge de service public à destination de Pôle emploi (en millions d'euros)

2017	2018	2019	2020 ²	2021 ²	2022 ²
1507.6	1457.4	1372.7	1235.9	1149.9	1064.0

Source : PLF mission « travail et emploi (2019, 2020, 2021), Convention tripartite État-Unédic-Pôle emploi 2019-2022 (2019) »

② Interrogations sur l'apprentissage

L'exécutif parie sur la dynamique des aides à l'embauche. La mission « Travail-Emploi » prévoit 335 900 contrats conclus fin décembre 2020 et 352 700 pour 2021.

Si l'UNSA estime positive l'aide accordée, il faut que les entreprises se saisissent de cette opportunité et qu'elle ne se traduise pas uniquement en effet d'aubaine.

Si l'allongement de la durée de présence en CFA de 3 à 6 mois avant la signature d'un contrat est pertinent pour éviter les ruptures et sécuriser le parcours de l'apprenti, l'UNSA s'interroge quant au statut du jeune sans entreprise. Celui-ci sera « stagiaire de la formation professionnelle » pendant cette période. Quelle garantie en matière de rémunération ? Qui la prendra en charge ? Les OPCO, Les régions ? Quelle contribution pour les frais de transport et d'hébergement lorsque l'on sait que les CFA sont souvent éloignés du domicile ? Toutes ces interrogations appellent des réponses concertées au plus près des territoires pour que les jeunes puissent entrevoir des perspectives dans un avenir qui s'assombrit avec la crise Covid.

③ Moyens humains sous-dimensionnés

Même si en apparence le PLF 2021 met en évidence une relative adéquation entre les intentions et les lignes budgétaires dédiées, l'UNSA est préoccupée par un sous-dimensionnement en termes de personnel, notamment au sein des DIRECCTE, des inspections du travail ou des missions locales. Il n'est pas sûr que le déploiement des ressources humaines nécessaires soit optimisé au regard de l'impact de la crise, des inégalités entre les bassins d'emploi et du suivi des dispositifs de soutien à l'emploi (activité partielle...).

④ Freins périphériques à l'emploi et à la formation toujours oubliés

Malgré l'augmentation significative de la rémunération en formation, la revalorisation des indemnités des dispositifs jeunes, l'accompagnement social des actifs (déjà défaillant avant la crise), restent les parents pauvres du budget et du plan de relance.

Confrontés à des problématiques de reconversion professionnelle, de mobilité, les actifs les plus défavorisés devraient pourtant être soutenus dans cette période.

Pour l'UNSA, c'est désormais au niveau régional qu'il faut agir pour obtenir une réorientation de crédits des Programmes régionaux d'investissement dans les compétences (PRIC) et notamment des reliquats afin de s'attaquer immédiatement à cette entrave à la sécurisation des parcours professionnels.